



Réaction à un incident

À leur arrivée sur les lieux d'un incident, les premiers intervenants doivent confirmer la présence d'ammoniac anhydre, amorcer les mesures de protection, sécuriser le secteur et appeler une unité spéciale au besoin.

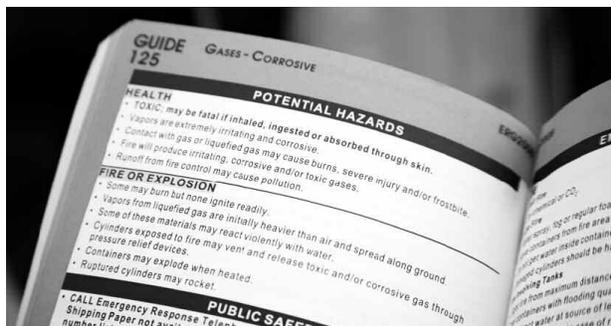
Principales mesures

1 Identifier la substance

- ◆ À une distance sécuritaire, en amont et en montée de l'incident, cherchez la plaque et le numéro d'identification UN1005.



- ◆ Cherchez d'autres avis, entre autres « Ammoniac anhydre, toxique par inhalation », « Danger, Ammoniac ».
- ◆ Obtenez de l'information additionnelle, notamment un numéro à appeler en cas d'urgence pouvant se trouver sur un document d'expédition, un véhicule ou un contenant.
- ◆ Confirmez que l'ammoniac anhydre est en cause.



2 Lancer les mesures de protection

- ◆ Composez le numéro d'intervention d'urgence sur les documents d'expédition, les avis à l'installation ou appelez CANUTEC au 613-996-6666 ou au *666 (cellulaire).

Sécuriser le secteur

- ◆ Par mesure de prévention immédiate, bouclez un rayon d'au moins 100 mètres (330 pieds) autour du déversement ou de la fuite.
- ◆ Éloignez le personnel non autorisé.
- ◆ Demeurez en amont du vent.
- ◆ Évitez les lieux clos, dont les sous-sols, les égouts et les réservoirs.
- ◆ Aérez les endroits clos avant d'y accéder.

Protégez-vous

- ◆ Portez un appareil respiratoire à pression positive pour éviter l'inhalation ou le contact avec la peau. Rappelez-vous que l'équipement de lutte contre les incendies de bâtiments n'offre pas de protection convenable en cas de concentration élevée d'ammoniac anhydre.

Prenez connaissance des lignes directrices techniques concernant l'ammoniac anhydre dans le Guide 125 (pages orange) du Guide des mesures d'urgence 2012 (GMU2012).



- ◆ Seul le personnel qualifié portant une tenue entièrement étanche aux agents chimiques avec un appareil respiratoire à pression positive (tenue de niveau A) devrait s'approcher d'un contenant lorsque la concentration est inconnue.

3 Prendre en considération ces facteurs

UN1005 — L'ammoniac anhydre

- ◆ est toxique et dangereux en fortes concentrations
- ◆ peut être mortel en cas d'inhalation, d'ingestion ou d'absorption par la peau
- ◆ a une odeur âcre; les vapeurs sont extrêmement irritantes et corrosives
- ◆ peut causer des brûlures, des blessures graves et des engelures en état liquide ou gazeux
- ◆ peut brûler, mais ne s'enamme pas facilement Les ammes émanant de l'ammoniac anhydre produisent des gaz irritants, corrosifs et toxiques.

Population

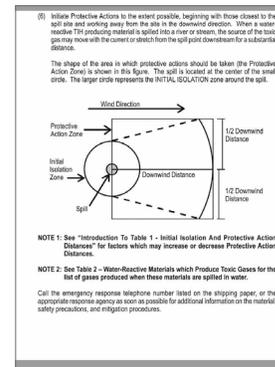
- ◆ Emplacement des personnes et des collectivités
- ◆ Nombre de personnes dans le secteur
- ◆ Temps disponible pour évacuer le secteur ou s'abriter sur place
- ◆ Aptitude à contrôler l'évacuation ou l'abri sur place
- ◆ Types d'immeubles et disponibilité
- ◆ Établissements spécialisés – centres d'accueil, hôpitaux, écoles, établissements de détention

Conditions météorologiques

- ◆ Eet sur la vapeur et le mouvement des nuages — direction du vent et pluie
- ◆ Possibilité de conditions changeantes – arrivée d'un orage
- ◆ Eet sur l'évacuation ou l'abri sur place

4 Évaluer l'efficacité de l'évacuation ou de la protection dans un abri sur place

- ◆ Déterminer l'ampleur de l'incident. Est-ce un petit ou un gros déversement?
- ◆ Est-ce une fuite ou un déversement continu?
- ◆ Isoler le secteur dans toutes les directions de la façon indiquée pour le UN1005 à la page 292 du Guide 2012.



Protéger les personnes en aval du vent de la façon indiquée pour le UN1005 à la page 292 du Guide 2012.

Pour obtenir plus d'information sur les dangers potentiels, la sécurité publique et les interventions en cas d'urgence, consultez le Guide 125 (pages orange) ainsi que le Tableau sur les distances d'isolation initiales et d'activités de protection (pages vertes) du Guide des mesures d'urgence 2012.

5 Appeler les experts

Seul le personnel dûment formé au niveau de technicien de la norme NFPA 472 ou d'une norme équivalente et portant l'équipement de protection personnelle (niveau A) devrait pénétrer dans les lieux. Pour obtenir l'aide d'un expert, appelez :

- ◆ **CANUTEC** au **(613) 996-6666** ou au ***666** (cellulaire)
- ◆ **Équipe HAZMAT.** Si elle n'est pas disponible, il peut y avoir un accord d'entraide avec les services d'incendie avoisinants ou vous pouvez faire appel à l'équipe régionale ou provinciale.
- ◆ **Fabricant.** Cherchez le numéro d'urgence sur place ou s'il s'agit d'un incident de transport, consultez les documents d'expédition pour trouver le numéro d'urgence.

